



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Desserte de Montluçon et projets ferroviaires

Question écrite n° 9761

### Texte de la question

M. Jorys Bovet interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, à propos de l'enclavement que certains territoires subissent. Montluçon, principale ville de la circonscription de M. le député et du département de l'Allier, fait face à une situation de desserte ferroviaire beaucoup trop restreinte. En effet, pour relier Montluçon à Paris, la durée minimale est de 3 h 42 et la durée moyenne d'environ 5 h. Ceci s'explique essentiellement par le fait qu'aucune ligne sans correspondance n'est disponible pour relier la ville hôte de sa circonscription à la capitale. Par ailleurs, M. le député tient à préciser que la ligne « Intercités » Paris-Clermont est dotée de plusieurs correspondances à l'est de l'Allier mais délaisse complètement l'ouest du département. Dans le cadre de la future LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon, M. le député souhaiterait savoir où en est le projet suite aux nombreuses réticences des acteurs concernés et demande à ce que le scénario adopté pour ce projet prenne en compte Montluçon dans son schéma directeur au vu de sa situation de desserte très restreinte. Les autorités organisatrices de mobilités au sein de la circonscription de M. le député tentent de mailler tant bien que mal le territoire au travers de toutes les autres mobilités durables, à l'instar de ce qu'entreprend l'agglomération de Montluçon au travers du transport à la demande, des lignes de bus, du vélo et des aménagements cyclable dédiés, mais le désenclavement des territoires peu denses doit également passer par le ferroviaire, surtout lorsque son réseau ferroviaire y est déjà présent et lui offre des opportunités considérables avec l'intermodalité possible qu'offrent les divers réseaux de mobilités de l'agglomération montluçonnaise. M. le député tient néanmoins à se réjouir de l'ouverture prochaine de la ligne ferroviaire Lyon-Bordeaux, avec dans cette dernière la desserte de Montluçon, mais appréhende cependant le service dégradé que devrait subir celle-ci lors de son ouverture, dû au manque de soutien de la part de la région AURA, et souhaite donc savoir quels seront les moyens financiers que l'État mettra en œuvre pour soutenir cet axe. Par ailleurs, il aimerait savoir si l'État compte réouvrir également à la circulation certains axes fermés d'une manière complètement absurde à l'instar de Clermont-Saint-Étienne par la fermeture depuis 2016 du tronçon Thiers et Boën-sur-Lignon de 48 kilomètres, accentuant la déconnexion entre ces deux agglomérations au combien importantes pour le dynamisme de la région AURA. Outre l'enjeu écologique que soulève la réouverture de certaines liaisons ferroviaires, en particulier avec le potentiel également d'y faire circuler du fret, elles seraient un gain de temps, de pouvoir d'achat, de facilité de mobilité et donc une avancée sociale considérable pour les populations les plus isolées de ces territoires situées en pleine « diagonale du vide », qui trouvent pour l'heure la rentabilité dans leur déplacements en voiture thermique, lorsque ces derniers peuvent se permettre d'en avoir une. Il l'interpelle donc sur l'enclavement que certains territoires subissent et souhaite connaître sa position sur le sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jorys Bovet](#)

**Circonscription :** Allier (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9761

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé** : Transports

**Ministère attributaire** : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [4 juillet 2023](#), page 6084

**Question retirée le** : 11 juin 2024 (Fin de mandat)